

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 01512
Numéro SIREN : 843 662 784
Nom ou dénomination : 3K ELO

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2021 sous le numéro de dépôt 6345

3K ELO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 60 rue de la Jonquière – 75017 Paris

843 662 784 RCS Paris

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le trente-et-un juillet,
A dix heures,
Au siège social,

Monsieur Jérémie PIERET, né le 7 mai 1990 à Aix-en-Provence (13), de nationalité française, demeurant 60 rue de la Jonquière – 75017 Paris,

Associé unique (également Président) de la société 3K ELO susvisée, détenant ainsi la totalité des 1.000 actions de 1 euro chacune composant le capital social de la Société, après avoir pris connaissance du rapport établi par le Président et du texte des décisions,

A pris les décisions suivantes :

- Rapport établi par le Président,
- Transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associé unique,
- Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme,
- Nomination du Gérant,
- Transfert de siège social,
- Modification de l'article 4 des statuts de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport établi par le Président, et après avoir constaté que les conditions de validité étaient réunies, décide, en application des dispositions de l'article L. 225-243 du code de commerce, de transformer la Société en société à responsabilité limitée à associé unique à compter de ce jour.

Cette transformation régulièrement effectuée n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

La durée de la Société et son objet ne sont pas modifiés.

Son capital reste fixé à la somme de 1.000 euros. Il sera désormais divisé en 1.000 parts sociales de 1 euro chacune entièrement libérées, qui seront attribuées à l'associé unique actuel, seul propriétaire actuel des actions actuelles, à raison d'une part pour une action.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision de transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associé unique adoptée sous la décision précédente, l'associé unique adopte article par article, puis dans son ensemble le texte des statuts de la Société sous sa nouvelle forme, dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, statuant aux conditions prévues par les nouvelles dispositions statutaires, décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en qualité de Gérant de la Société :

Monsieur Jérémie PIERET
Né le 7 mai 1990 à Aix-en-Provence (13)
De nationalité française
Demeurant 45 rue Lamartine – 37000 Tours

Conformément aux dispositions des nouveaux statuts, les pouvoirs du gérant dans les rapports avec les tiers sont les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément à l'associé unique ou aux associés.

Monsieur Jérémie PIERET, présent, accepte les fonctions de Gérant et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide que la durée de l'exercice en cours qui sera clos le 31 décembre 2021 n'a pas à être modifiée du fait de la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associé unique.

Les comptes de cet exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts et les dispositions du code de commerce relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Le Président de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée doit en principe présenter à l'associé unique qui statuera sur ces comptes, un rapport rendant compte de sa présidence pendant la période comprise entre le premier jour dudit exercice (1^{er} janvier 2021) et celui de la transformation.

L'associé unique statuera sur ces comptes conformément aux règles fixées par les nouveaux statuts et les dispositions du code de commerce relatives aux sociétés à responsabilité limitée. Il statuera également sur le quitus à accorder au Président de la Société sous son ancienne forme.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis suivant les dispositions statutaires de la Société sous sa forme de société à responsabilité limitée.

Les fonctions de Président de la Société prennent fin à compter de ce jour.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, constate que la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associé unique est définitivement réalisée.

SIXIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 60 rue de la Jonquière – 75017 Paris au 45 rue Lamartine – 37000 Tours et ce à compter de ce jour.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique, comme conséquence de la décision précédente, décide de modifier l'article 4 des nouveaux statuts de la Société de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé : **45 rue Lamartine – 37000 Tours.***

Le reste de l'article 4 demeure inchangé.

HUITIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique, également Président, a dressé et signé le présent procès-verbal conformément à l'article 7.4 des statuts de la Société.

Jérémie PIERET
Associé unique
Président



3K ELO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 60 rue de la Jonquière – 75017 Paris

843 662 784 RCS Paris

(la « **Société** »)

LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

Je soussigné, Jérémie PIERET, agissant en qualité de Président de la société 3K ELO, désignée en-tête de la présente (ci-après la « **Société** »)

déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la Société ainsi que la date de leur transfert ont été les suivants :

- Depuis l'immatriculation de la Société et jusqu'au 31 juillet 2021, la Société avait son siège social situé 60 rue de la Jonquière – 75017 Paris,
- Par décisions de l'associé unique en date du 31 juillet 2021, le siège social a été transféré au 45 rue Lamartine – 37000 Tours.

Le 31 juillet 2021

Jérémie PIERET
Président

